

Irène FELIX
Conseillère départementale
Conseillère Municipale de Bourges
Hôtel du département
Place Marcel Plaisant
18023 Bourges Cédex
Tél : 02 48 27 80 44 / 06 86 78 58 82
irenefelix@orange.fr

Bourges, le 9 novembre 2017

Nos réf : IF/IF111701
Objet : IUT de Bourges – Université d'Orléans

Monsieur Pascal Blanc
Président de Bourges Plus
23-31 Boulevard Foch
CS20321
18023 Bourges cédex

Monsieur le Président,

A l'occasion du dernier conseil communautaire, j'ai exprimé un certain nombre d'interrogations et d'inquiétudes concernant le développement universitaire de Bourges.

Ces inquiétudes étaient fondées : trois licences professionnelles sont sur le point d'être supprimées à l'IUT de Bourges. L'annonce en a été officiellement faite par le président de l'Université d'Orléans. D'autres fermetures pourraient suivre à l'IUT et, éventuellement, à la faculté de droit.

A terme, nous déplorerons sans doute une perte de cent à deux cents étudiants sur le site de Bourges, éloignant encore l'échéance à laquelle l'objectif de 5000 étudiants que s'étaient fixées conjointement les collectivités locales sera atteint.

Dans la situation financière très délicate qui est celle de l'université, une telle décision peut, d'un point de vue purement gestionnaire, se justifier.

Pour les habitants et élus de Bourges et du Cher que nous sommes, cette annonce appelle une réaction forte et coordonnée auprès du ministère de tutelle de l'université. Plus que jamais, je crois indispensable une mobilisation de toutes les parties prenantes et vous redis ma disponibilité pour y contribuer. J'écris d'ailleurs en ce sens aux présidents des conseils départemental et régional ainsi qu'aux députés du Cher.

En l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes sincères salutations.

Irène FELIX